

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION** du 24 novembre 2023 à 14h00 au bureau du CEL à Voreppe

**Administrateurs présents** : D. Bailly - M. Berger - J. Cayon-Glayère - M. Coudert - E. Degabriel - L. Guénée - C. Herrera - C. Monfort - M-L. Paugam - M. Sahuc - G. Sumner – G. Trinquart

**Administrateurs absents excusés** : C. Philibert - G. Tourtet

**Personnes invitées** : A. Torres (candidat au CA)

### **Rappel de l'ordre du jour** :

1. Résultats des votes de l'Assemblée Générale
2. Appel aux candidatures à la Présidence Collégiale
3. Élection du nouveau Bureau
4. Budget 2023/2024
5. Nouvel organigramme du Club
6. Nouvelle liste des administrateurs
7. 50 ans du Club : organisation et déroulement de notre dîner gala du 27 mars 2024
8. Détails du séjour rando de 2024
9. Programme des activités de février au début juillet 2024
10. Rédaction du Bulletin d'Information de janvier 2024
11. Questions diverses

### **Informations préalables**

G. Sumner a reçu un avis de la Mairie. La piscine sera fermée du 26 décembre au 9 janvier. Donc, la séance d'aquagym du mardi 9 janvier n'aura pas lieu. La Mairie rappelle l'obligation du port du bonnet et la prise d'une douche, avant d'entrer dans le bassin.

Par ailleurs, G. Sumner a reçu un mail de « Sport Isère » APIDAE Tourisme, qui réalise un annuaire des Clubs de l'Isère et demande les coordonnées du CEL, afin de le faire apparaître dans cet annuaire. E. Degabriel va s'en occuper.

### **1. Résultats des votes de l'Assemblée Générale**

Nombre de personnes présentes à l'Assemblée Générale : 112, nombre de pouvoirs : 35, soit 147 votants. Nous avons comptabilisé 145 bulletins de vote, donc 2 abstentions.

Votes pour le rapport moral : 145 voix pour

Vote pour le rapport financier : 145 voix pour

Vote pour le rapport des activités : 145 voix pour

Vote pour l'augmentation de la cotisation au Club (22€ pour les Voreppins et 27€ pour les extérieurs) 144 voix pour et 1 contre. G. Sumner rappelle qu'il est normal que les personnes extérieures payent davantage que les Voreppins, car ils bénéficient des infrastructures de Voreppe qui sont en partie financées par les habitants de Voreppe (impôts).

## 2. Appel à candidature pour la Présidence Collégiale

La présidence collégiale doit compter 3 ou 5 membres. Actuellement il n'y en a que deux. Si personne ne se présente, il faudrait peut-être revenir, non plus à une collégiale, mais à un système de président et un vice-président, ce qui est prévu dans les statuts. Mais il faudrait quand même avoir des candidats, sans oublier qu'il faudrait anticiper pour l'an prochain, sachant que G. Sumner quitte la présidence en novembre 2024. Il faudrait au moins trouver un vice-président qui pourrait le succéder l'an prochain. Toute personne souhaitant postuler pour être membre du CA doit faire sa demande par écrit. On propose de lancer un appel à candidature dans le car lors des randos et dans le bulletin mensuel de Voreppe Emoi. Toute personne qui postule pourrait assister au CA, mais doit avoir une année de présence au CA avant de pouvoir entrer dans la collégiale (comme noté dans les statuts).

Alain Torres, présent à ce Conseil d'Administration, n'a pas encore fait son courrier de candidature (ce qui va être fait). Il peut donc assister à cette réunion et participer aux débats, mais ne peut pas prendre part aux votes.

## 3. Election du nouveau Bureau

G. Sumner, L. Guénée, E. Degabriel, C. Philibert, G. Trinquart se présentent pour former le nouveau bureau et sont élus par unanimité. Une réunion aura lieu après la réunion du conseil d'administration.

## 4. Budget prévisionnel

La subvention allouée par la Mairie va être revue avant la fin de l'année selon L. Rémond, le Maire de Voreppe. Notre association n'organise pas d'animations comme d'autres d'associations pour réaliser des rentrées d'argent (buvette...)

G. Trinquart commente le budget prévisionnel qu'elle propose (**voir tableau en Annexe 1**). Tout le monde est d'accord qu'il est difficile de faire une prévision des dépenses sur 12 mois, mais le budget prévisionnel donne une « direction » à suivre.

Certains membres du CA demande qu'un prix d'inscription soit imposé aux différentes activités qui sont actuellement gratuites : Tarot, Belote, Scrabble, Rando, Sorties Loisirs pour Tous. Les personnes voulant participer à l'activité Pétanque ont dû payer 10€ d'adhésion cette année. Contrairement au Tarot, Belote et Scrabble, il n'y a pas de goûters réguliers financés par le Club dans les activités rando et sorties Loisirs pour Tous et elles n'utilisent pas de locaux. Par contre, pour les sorties Tirage des Rois, Bugnes et Piquenique annuel, la section rando fournit les boissons et viande qui sont remboursées par le Club. A l'AG personne n'a soulevé ce problème. A l'aquagym, le goûter annuel est payé par les adhérents de l'activité alors que, pour la gymnastique, les achats pour le goûter de fin d'année sont remboursés par le Club. Geneviève suggère que toutes les activités soient sur un même plan d'égalité : ce problème sera débattu en réunion de bureau, car pour le moment il y a un manque de coordination sur ce sujet. Il est rappelé que l'aquagym est l'activité qui réalise le plus de bénéfices.

Pour le remboursement des achats, G. Trinquart insiste qu'il faut obtenir des factures et non pas des notes de frais.

On propose l'instauration d'un prix d'inscription pour les activités Tarot, Belote et Scrabble (5€, que l'on participe à une ou plusieurs de ces activités) applicable l'an prochain. Dix personnes sont pour, une personne est contre et une personne s'abstient. Il est hors de question de faire des cagnottes dans les différentes activités. On peut expliquer que le goûter est réservé aux activités qui se déroulent sur une période de 4 h (Belote, Tarot, Scrabble, Pétanque), contrairement à la gym ou l'aquagym dont les cours durent 1 heure et le goûter est organisé une fois par an.

Certains membres du CA pensent que la rando est « privilégiée » par rapport aux autres activités. Il serait normal que toutes les activités payent à l'inscription une cotisation. L'adhésion au Club sert uniquement à financer les frais de fonctionnement.

**Après toutes ces discussions et opinions, il est décidé que c'est le Bureau qui décidera.**

L'argent du livret : la Mairie pourrait nous reprocher d'avoir une réserve d'argent. Mais attention, bien que ce soit Profession Sport qui emploie et paye les professeurs de gym et d'aquagym, il faut que le Club puisse la rembourser. J. Cayon-Glayère note que, depuis dix ans, l'argent dans le Livret A du Club reste au même niveau (à 17€ près). De toute façon on a besoin d'une réserve en cas d'activités exceptionnelles, comme les 50 ans du Club.

G. Trinquart annonce que le Club disposait de 36 000€ sur le compte d'épargne fin août, mais qu'il reste des factures à payer.

Sur un autre sujet, pour inciter les gens à s'inscrire aux activités gym, aquagym et pétanque en cours d'année, G. Sumner propose de réduire la cotisation de 33 % pour des inscriptions à partir du mois de janvier, et de 66 % à partir d'avril. Par contre, ces personnes doivent toujours régler l'adhésion au Club (actuellement 19€ et 22€). Cet avis sera noté dans le bulletin mensuel de Voreppe.

## **5. Nouvel organigramme du Club et Liste des Administrateurs**

G. Sumner a établi le nouvel organigramme du Club (**voir Annexe 2**) et a indiqué les différentes modifications apportées à cette organigramme ; il demande l'avis des autres membres du CA. En plus, la nouvelle liste des administrateurs a été établie par G. Sumner (**voir Annexe 3**).

## **6. 50 ans du Club**

G. Sumner a pris contact avec André Naegelen, qui a l'habitude d'organiser des repas festifs (Si l'Europe m'était Contée, Comité de Jumelage). Les bénévoles du Club se chargeront de préparer les entrées (salade océane avec saumon fumé, crevettes, etc.), une société de Saint Gervais cuisinera le plat principal : porcelet et gratin dauphinois, que des volontaires iront chercher le jour du repas (27 mars 2024) à 17h. Le dessert pourra être préparé par l'école hôtelière. Et on verra pour faire faire 3 gâteaux en forme de « 50 ans ». La cafetière sera demandée au comité de jumelage (à voir).

Le CA décide, étant donné que le 27 mars est un mercredi, que le repas se fera le soir (certains membres gardent leurs petits enfants le mercredi) avec apéritif à 18h30 et repas à partir de 19h30. Le Maire sera invité ainsi que Anne Gérin et Jean-Claude Delestre et peut-être Benjamin Delor. Les anciens membres du CA et de la collégiale seront invités et G. Sumner demandera à Odette Demirleau et Claude Monfort de choisir de photos pour faire un historique du Club. Tous les adhérents et leurs invités pourront assister au repas en réglant le coût du repas. Le service sera assuré par les membres du Club qui le souhaitent. La vaisselle sera louée à LOCVE (ou un autre fournisseur), la vaisselle sera rendue sans la laver. Deux équipes seront nécessaires : une pour la préparation de la salle (tables et chaises de l'Arrosoir), une pour la préparation et le service du repas, qui se fera avec des tables roulantes. Dès le mois de janvier, Monique Berger se propose de prendre les inscriptions.

G. Sumner réalisera un flyer présentant la soirée, qui sera distribué dans toutes les activités et une annonce sur le site internet. C'est le CA qui sera le comité d'organisation de cet anniversaire. Le coût de la participation au repas sera d'environ 25€ par personne. Pour ceux qui ne peuvent pas assister à la soirée, prévoir un petit souvenir (stylo, porte clé, casquette, gourde, mousqueton, etc.). Cette proposition ne reçoit pas l'approbation de tous les membres du CA. Chaque membre du Club aura la possibilité d'inviter une autre personne (membre du Club ou non). Est-ce que nous invitons les deux profs d'aquagym (Alberto et Didier), Nathalie la prof. de gym, Pascal (conducteur du car Philibert). Une réunion d'organisation sera réalisée pour définir le déroulement de cette soirée du 27 mars 2024.

## **7. SEJOUR RANDO DE 2024**

Au départ, il avait été prévu d'organiser ce séjour en Espagne, mais les dates ne correspondaient pas avec les disponibilités des hébergements. On a regardé par la suite un séjour à l'île d'Oléron du 17 au 21 juin 2024. Mais il faudra renégocier le coût des guides. Ils demandent 6550€ pour les 3 jours, ce qui est beaucoup trop onéreux. Il faut que l'on regarde ça de plus près.

## **8. PROGRAMME DES ACTIVITES DE FEVRIER A JUILLET 2024**

G. Sumner va le faire.

## **9. BULLETIN D'INFORMATION DE JANVIER 2024**

Ce sujet reste en suspens pour l'instant

## **10. QUESTIONS DIVERSES**

Geneviève Trinquart souhaite faire de la place dans les archives comptables du Club, car il n'y a plus de place disponible. Tout ce qui date de plus de 5 ans pourra être emmené à la déchèterie.

Monique Berger a téléphoné à Pierre Montesi, qui est d'accord pour que le Club fasse réaliser une plaque commémorative pour Suzanne Cony, décédée récemment. Elle a fait partie de la collégiale plusieurs années et s'est beaucoup occupé de la rando.

Téléthon : les années passées, le Club participait au Téléthon à hauteur de 160€. Cette année, le Club pourrait participer en donnant 200€. Le CA vote cette augmentation à l'unanimité. Les adhérents qui participeront à la rando du Téléthon feront leur chèque de 10€ au nom de « APF Téléthon ».

Aucune autre question étant posée, la séance est levée à 16h30.

Pour la Présidence Collégiale



## Annexe 1 – Budget prévisionnel 2023-24

### BUDGET PRÉVISIONNEL 2023-2024 – 17 novembre 2023

<b>1 – FONCTIONNEMENT</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Solde</b>
Adhésion FFRandonnée et Profession Sport		80,00	
Assurance MMA		1 277,00	
Frais de bureau		1 300,00	
Frais divers		200,00	
Investissement		400,00	
Solidarité et réception		3 000,00	
Frais de fonctionnement		900,00	
Cotisations adhésion Club	6 300,00		
Subventions Mairie de Voreppe	200,00		
Intérêt livret	350,00		
Formation		120,00	
<b>Total I :</b>	<b>6 850,00</b>	<b>7 277,00</b>	<b>-427,00</b>
<b>2 – ACTIVITÉS SPORT</b>			
2.1 - Rando	57 080,00	63 122,53	-6 042,53
2.2 - Gymnastique	5 982,00	7 500,00	-1 518,00
2.3 - Aquagym	10 800,00	7 300,00	3 500,00
2.4 - Pétanque	450,00	450,00	0,00
<b>Total II :</b>	<b>74 312,00</b>	<b>78 372,53</b>	<b>-4 060,53</b>
<b>3 – JEUX ET LOISIRS</b>			
3.1 - Sorties Loisirs pour Tous	10 000,00	10 000,00	0,00
3.2 - Belote	0,00	} 700,00	-700,00
3.3 - Tarot	0,00		
3.4 - Tarot rencontre	0,00		
3.5 - Scrabble	0,00	150,00	-150,00
<b>Total III :</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 850,00</b>	<b>-850,00</b>
<b>4 - TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>91 162,00</b>	<b>96 499,53</b>	<b>-5 337,53</b>
<b>Total participation sur réserves</b>			<b>-5 337,53</b>

## Annexe 2 – Organigramme 2023-24



### ORGANIGRAMME 2023-2024

#### PRÉSIDENTE COLLÉGIALE

<b>Représentant Administratif :</b> Graham Sumner  <b>Autres membres de la Collégiale :</b> Elisabeth Degabriel Laurence Guénée
--

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

<b>Mesdames :</b> Danielle Bailly Monique Berger Elisabeth Degabriel Laurence Guénée	Chantal Herrera Marie-Louise Paugam Chantal Philibert Geneviève Tourtet Geneviève Trinquart	<b>Messieurs :</b> Jean Cayon-Glayère Michel Coudert Claude Monfort Michel Sahuc Graham Sumner Alain Torrès (co-opté)
--	---	---

#### FINANCE

<b>Trésorière :</b> Geneviève Trinquart <b>Adjointe :</b> Chantal Philibert  <b>Vérificateurs aux comptes :</b> Pierre Boubert* et Michel Berger*
---

#### SECRETARIAT

<b>Co-Secrétaires :</b> Elisabeth Degabriel et Laurence Guénée
--

#### COMMUNICATION, INFORMATIQUE, SITE WEB

<b>Communication :</b> Graham Sumner - Laurence Guénée - Michel Coudert  <b>Informatique, Site web :</b> Michel Coudert
--

#### ACTIVITÉS SPORT

<b>Aquagym</b> Danielle Bailly  <b>Relations avec Profession Sport38 :</b> Graham Sumner	<b>Gymnastique</b> Michel Coudert (intérim)  <b>Relations avec Profession Sport38 :</b> Graham Sumner	<b>Pétanque</b>  Alain Torrès Dominique Jonnard* Evelyne Jonnard*
--	---	---

Randonnée Pédestre		
<b>Responsables :</b> Monique Berger Graham Sumner	<b>Animateurs-Guides :</b> Michel Coudert    Jean-J. Gueydan* Guy Marchand*    Claude Monfort Serge Potavin*    Jean Redolfi* Michel Sahuc    Geneviève Tourtet Graham Sumner <b>Stagiaires :</b> Philippe Valois*    Alain Besson* André La Vista*	<b>Transports :</b> Monique Berger <b>Licences/Relations avec FFRP :</b> Monique Berger <b>Inscriptions Sorties, Permanences :</b> Monique Berger – Lysiane La Vista* <b>Séjours - Journées à thème :</b> Graham Sumner - Monique Berger

#### ACTIVITÉS LOISIRS ET JEUX DIVERS

<b>Sorties Loisirs</b> Laurence Guénée	<b>Belote &amp; Jeux Divers</b> Chantal Herrera	<b>Scrabble</b> Marie-L. Paugam	<b>Tarot</b> Chantal Herrera Laurence Guénée	<b>Tarot Rencontres</b> Chantal Herrera Laurence Guénée
---	--	------------------------------------	--	---

\* Personnes ne faisant pas partie du C.A.

### Annexe 3 – Liste des administrateurs 2023-24



#### LISTE DES ADMINISTRATEURS 2023/2024

##### Mandats (3 ans)

NOM, Prénom	Année du premier mandat	Année de démission	Année de renouvellement du mandat
BAILLY Danielle	2020		2026
BERGER Monique	2013		2025
CAYON-GLAYÈRE Jean	2006		2024
COUDERT Michel	2018		2024
DEGABRIEL Elisabeth	2023		2026
GUÉNÉE Laurence	2018		2024
HERRERA Chantal	2013		2025
MONFORT Claude	1997		2024
PAUGAM Marie-Louise	2019		2025
PHILIBERT Chantal	2019		2025
SAHUC Michel	2015		2024
SUMNER Graham	2014		2026
TOURTET, Geneviève	2022		2025
TRINQUART, Geneviève	2022		2025

+ Membre co-opté le 24 novembre 2023 par le Conseil d'Administration :

TORRES, Alain (Pétanque)